

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Le 18/10/2021, à 19h15 en la salle du conseil municipal, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M.Fabien VERRAT, Maire.

Date de convocation : 11/10/2021

Membre en exercice : 15

Présents : Fabien Verrat, maire, en présence de Marie-France Djerad-Payen, Jean-Dominique Diez, Sylvie Rodier-Arnaudin, Maud Auché, Lionel Egretier, Marie-Laure Gobin, Francis Caillaud, Alain Denaves, Jean-François Eyermann, Elodie Guillon-Muller, Gwénaëlle Kerdanoff, Karl Pommeraud, Aurore Quenet.

Procurations : Geoffroy d'Avezac de Castera, absent, a donné pouvoir à Sylvie Rodier.

Secrétaire de séance : Marie-Laure Gobin.

OBJET : Décision modificative N°1 : Budget communal

EXPOSE DES MOTIFS : Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget assainissement de l'exercice 2021 propose d'opérer les modifications suivantes :

33006 Code INSEE	COMMUNE D'ANGLADE BUDGET COMMUNAL	DM n°1 2021
---------------------	--------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1 ANNONCES LEGALES

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	813.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	813.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-0511 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	813.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	813.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	813.00 €	813.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	813.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	813.00 €	0.00 €
R-28033 : Amortissement de frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	813.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	813.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	813.00 €	813.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 1 au budget communal 2021 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

Décide d'accepter la décision modificative n° 1 au budget communale 2021 proposé par M. Le Maire.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITÉ.

Pour extrait conforme,
ANGLADE, 18/10/2021
Fabien VERRAT, Maire.



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.